

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR  
DU 2 DECEMBRE 2014**

Présents

Franck BARBIER  
Frédéric CADIOU  
Ghislaine DENISSELLE  
Sylvie DIVERCHY  
Elodie FATOUX  
Jérôme GRAINDORGE  
Philippe JOSPIN  
Sébastien LAMAC  
Sébastien LETENEUR  
Cyril GARNIER, représentant Mohamed OURAK  
Adrien PILNIAK  
Louis PRISSETTE  
Guillaume RICHARD  
Jean Pierre ROUZE  
Léonard TOMSON  
Bachir ZOUDJI

Excusés :

Arnaud HUFTIER – Pouvoir à Franck BARBIER  
Anne GOZE- Pouvoir à Bachir ZOUDJI  
Laurent COULON - Pouvoir à Jérôme GRAINDORGE  
Céline ANSART – Pouvoir à Louis PRISSETTE  
Anne Sophie LEROY – Pouvoir à Adrien PILNIAK  
René BIHET

---

1° Adoption du compte rendu du conseil d'UFR du 23/09/2014

Il n'est pas fait de remarque sur ce compte rendu.

*Vote pour l'adoption du compte rendu du conseil d'UFR du 23/09/2014 :*

*Ne prend pas part au vote : 6*

*Abstention : 0*

*Contre : 0*

*Pour : 13*

*Le compte rendu du conseil d'UFR du 23/09/2014 est adopté à l'unanimité.*

2° Informations générales

Dates des conseils à venir :

Jury S1 : 16/01/2015 à 9h

- Conseil Enseignement : 16/01/2015 à 14h
- Conseil UFR : 23/03/2015 à 17h
- Conseil UFR : 01/06/2015 à 09h – Election du directeur adjoint chargé des enseignements
- Conseil Enseignement : 18/06/2014 à 09h
- Jury S2 : 18/06/2015 à 14h
- Conseil UFR : 19/06/2014 à 14h

Effectifs inscrits APOGEE :

- L1 : 432 dont 20 DU Sciences du Mouvement
- L2 : EDM: 81 - MNG: 48 - APAS: 49
- L3 : EDM: 40 - MNG: 20 - APAS: 29
- M1 : CAPEPS: 34 - MNG: 18 - IEAP: 23
- M2 : CAPEPS: 17 - MNG: 14 - IEAP: 9 – MQDF : 12
- DU CAPEPS : 0

Les effectifs ont augmenté de 120% depuis l'année 2007-2008.

### 3° Budget

JP ROUZE prend la parole afin de situer le budget de la FSMS dans le contexte national et local de l'UVHC.

Au niveau national, le budget de la MIRE (Mission interministérielle Recherche et Enseignement supérieur) augmente en 2015 de 45 M€ (ce qui ne couvre pas l'inflation). L'essentiel de l'augmentation va à la vie étudiante (+ 77 000 bourses) pour 42 M€ et la dotation fonctionnement des universités baisse de 5 M€. Or, les Dépenses Masse salariale augmentent de 200 M€.

En prenant en compte un certains nombres de dépenses incontournables que l'état ne prend plus en charge, il manque au total 195 M€.

En ce qui concerne les financements de la Région, le Contrat Emploi région apporte des ressources qui vont diminuer très fortement par rapport à 2007.

Par ailleurs, le Ministère a des difficultés pour établir un nouveau système de répartition de dotations entre les universités tant elles sont disparates.

En ce qui concerne l'UVHC, il y a eu des créations de poste en 2013 et 2014 mais par ailleurs la dotation ne suit pas l'évolution des dépenses de masse salariale et d'inflation. L'UVHC a réalisé de économies de fonctionnement, gelé une partie de la campagne d'emploi 2014, mobilisé des réserves pour pouvoir investir, mais ces actions ne suffisent plus. En 2015, le changement est venu de la mise en œuvre des dispositions budgétaires de la loi ESR : désormais, le CA vote les enveloppes Formation et Recherche en amont et les COFVU et COR les répartissent.

Le CA a voté la quasi-stabilité de la dotation Formation par rapport à 2014 et une baisse de 130 000 € pour la recherche compte tenu des évolutions précédentes.

En ce qui concerne la FSMS :

- Avec les coûts complets, il apparaît que, au budget 2015 environ 8,6% des charges émergent au budget propre de la FSMS. Elles sont financées à 21% sur des ressources propres (hors investissements) et à 79% grâce à la contribution de l'établissement et environ 91,4% sont prises en charge par les services communs ou généraux de l'établissement (salaires permanents, amortissement, charges indirectes...) et sont financées sur la dotation globale de l'établissement. D'où l'importance du COM. Dans ces charges directes, l'augmentation de la masse salariale pèse lourdement.
- La part de la contribution d'équilibre dans les recettes de la composante est très importante pour la FSMS. Il faudra donc réfléchir à l'ensemble des moyens et objectifs pour élaborer une politique de fond.

J GRAINDORGE demande dans quelles actions la FSMS doit se lancer.

JP ROUZE répond que c'est en fonction de la soutenabilité financière de la nouvelle offre de formation selon les critères dictés par le Ministère, notamment en ce qui concerne les mentions à faible effectif en Master.

F CADIOU souhaite savoir si l'augmentation des offres en formation continue et apprentissage sont des pistes.

JP ROUZE répond par l'affirmative, en précisant que l'établissement doit sortir des coûts moyens pour accompagner les composantes dans l'ouverture de formations en alternance.

F BARBIER précise qu'il faut également intégrer dans ces coûts celui du personnel administratif dédié à la gestion de ces formations.

JR ROUZE ajoute que l'on peut aussi envisager un regroupement dans un service central de ces fonctions.

G DENISSELLE procède ensuite à la présentation des grandes lignes du budget 2015. Suite aux dialogues budgétaires, voici les éléments principaux du budget (avec prise en compte des prestations internes) :

- Dotation demandée : (n-1: 312 591) 330 408 €
- Dotation obtenue : (n-1:288 591) 315 500€  
dont 25 000 € (sur les réserves) et 290 500 € (sur dotation)
- Dont Rallonge obtenue : (n-1: 15 709) 0 €
- Ressources propres : (n-1: 56 898) 73 577 €
- Budget total : (n-1: 345 489) 389 077 €

Il y a une augmentation de 8% des étudiants, la dotation d'équilibre reste stable et le budget global augmente de 12.6% grâce aux ressources propres et aux investissements.

G DENISSELLE présente ensuite les grandes masses du budget et les différents montants pour chaque chapitre budgétaire, soit au total les montants suivants :

45 000 € en investissement  
61 215 € en fonctionnement  
282 862 € en personnel

J GRAINDORGE fait remarquer qu'il y a une augmentation de 12% des recettes de formation continue.

F BARBIER répond qu'il faut nuancer car ces recettes sont surtout liées au Master MQDF dont nous n'aurons plus la gestion l'an prochain.

*Vote pour l'adoption du budget 2015 :*

*Ne prend pas part au vote : 6*

*Abstention : 0*

*Contre : 0*

*Pour : 13*

*Le budget 2015 est adopté à l'unanimité.*

#### 4° Subvention aux associations

L TOMSON et E FATOUX présentent le bilan de l'association MISE quant au déficit de 5 268€ lié au Val Beach 2014. Après déduction de 3 000 euros de bénéfices récoltés grâce aux autres événements, il reste un déficit de 1 339€.

Les événements programmés pour 2015 sont :

Val dingo

La Nuit du futsal

Val night

Challenge Street In

Val London

F BARBIER est surpris que l'association n'ait pas plus de fonds disponibles dans la mesure où des évènements récurrents avec des budgets importants comme la Nuit du Futsal sont organisés.

L PRISSETTE présente les prévisions concernant l'association STAPS VA.

Il est prévu de continuer les actions de formation des membres et leur participation aux évènements de l'ANESTAPS. L'organisation du voyage au ski sera bénéficiaire. Il est prévu une participation à une action humanitaire avec le Rwanda, au Téléthon entre autres.

F BARBIER propose de procéder à la répartition de la subvention entre les deux associations en sachant que 4 000€ sont prévus au budget.

A PILNIAK indique qu'un projet de gala universitaire financé par les associations de l'UVHC est en cours mais que les différences de budget sont trop importantes entre les différentes associations.

B ZOUDJI souhaiterait avoir un bilan financier des projets plus tôt.

F CADIOU signale que le Val Beach 2014 est le premier évènement déficitaire depuis longtemps et que la subvention de la FSMS n'est que l'amorçage pour lancer les évènements.

Il est procédé au vote pour l'attribution de la subvention de 2 000€ pour l'Association MISE et 2 000€ pour l'association STAPS VA.

*Ne prend pas part au vote : 6*

*Abstention : 1*

*Contre : 0*

*Pour : 12*

*Il est attribué une subvention de 2000€ à l'association STAPS VA et 2000€ à l'association MISE pour l'année 2015.*

#### 5° Modification des statuts de la FSMS

F BARBIER indique que suite à la loi sur l'Enseignement Supérieur et la Recherche du 22 juillet 2013, les statuts vont devoir être modifiés car la FSMS ne sera plus une UFR ; mais dans la pratique, à l'UVHC la recherche n'est pas effectuée au sein des UFR. Le service juridique est actuellement en cours de rédaction du cadre juridique et F BARBIER présentera les évolutions au fur et à mesure.

#### 6° Accréditation

Les responsables de filière n'ont pas présenté les maquettes alors que cela figurait à l'ordre du jour.

Le cadrage des licences à 1 500 heures et des masters à 750 heures a été réalisé. Les maquettes seront présentées aux enseignants au conseil d'enseignement de janvier pour être votées.

B ZOUDJI demande s'il est possible que les responsables de filières réunissent les enseignants avant le conseil pour pouvoir entamer la réflexion.

F BARBIER explique qu'il est difficile de réunir les enseignants mais qu'il est d'accord pour que les responsables de filières organisent ces réunions avant Noël et début janvier.

Les responsables de filière n'ont pas présenté les maquettes alors que cela figurait à l'ordre du jour.

#### 7° Questions diverses

Il n'y a pas de question.

La séance est levée à 19h40.